

**ENTENTE INTERVENUE**

ENTRE

**L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

ci-après appelée l'« **Université** »

ET

**LE SYNDICAT DES PROFESSEURS ET  
PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU  
QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

ci-après appelé le « **Syndicat** »

(ci-après appelés collectivement les  
« **Parties** »)

**RELATIVE AU GRIEF 2018-05  
CONCERNANT LES CONSÉQUENCES DU LOCK-OUT**

- CONSIDÉRANT** le lock-out décrété par l'Université le 2 mai 2018 dans le cadre de la négociation visant le renouvellement de la convention collective liant les Parties, le tout en conformité avec les articles 58 et 58.1 du *Code du travail*, RLRQ c. C-27;
- CONSIDÉRANT** la levée du lock-out décrétée par l'Université le 16 mai 2018 et le retour au travail des professeurs;
- CONSIDÉRANT** les efforts fournis par les professeurs pour minimiser les impacts du lock-out sur les étudiants et sur l'ensemble de la communauté universitaire;
- CONSIDÉRANT** le grief 2018-05 déposé par le Syndicat le 30 août 2018 (ci-après le « **Grief** »);
- CONSIDÉRANT** que l'arbitre Alain Corriveau (ci-après l'« **Arbitre** ») a été désigné pour entendre le Grief;
- CONSIDÉRANT** les discussions intervenues entre les Parties;
- CONSIDÉRANT** la volonté commune des Parties de régler à l'amiable le Grief et de prévenir tout litige, contestation ou réclamation futurs en lien avec le Grief ou les faits ayant donné lieu à celui-ci;
- CONSIDÉRANT** que la présente entente est conclue sans admission des Parties et a pour objet de déterminer les modalités d'entente.

**LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

- 1) Le préambule fait partie intégrante de la présente entente;
- 2) L'Université versera à chaque professeur admissible désigné à l'Annexe A de la présente entente l'un des montants décrits ci-après :

- Option A : un montant de mille dollars (1 000 \$) versé dans les fonds départementaux de recherche décrits à l'Annexe C de la convention collective;
  - Option B : un montant global de mille dollars (1 000 \$) réparti comme suit :
    - (1) sous réserve de l'admissibilité du professeur, le versement de la cotisation au Régime de retraite de l'Université du Québec (ci-après le RRUQ) au bénéfice du professeur (parts employeur et employé) pour la période du 2 au 15 mai 2018, sans toutefois excéder un montant de mille dollars (1 000 \$);
    - (2) le cas échéant, le versement du reliquat dans les fonds départementaux de recherche décrits à l'Annexe C de la convention collective;
  - Option C : un montant global de mille dollars (1 000 \$) réparti comme suit :
    - (1) sous réserve de l'admissibilité du professeur, le versement de la cotisation au RRUQ au bénéfice du professeur (parts employeur et employé) pour la période du 2 au 15 mai 2018, sans toutefois excéder un montant de cinq-cents dollars (500 \$);
    - (2) le versement du reliquat dans les fonds départementaux de recherche décrits à l'Annexe C de la convention collective;
  - Option D : un montant brut de mille dollars (1 000 \$), moins les déductions applicables, à titre de salaire, étant entendu que ce montant n'est pas cotisable au RRUQ;
- 3) Chaque professeur admissible désigné à l'Annexe A de la présente entente communiquera l'option de son choix au Syndicat;
  - 4) Au plus tard le 21 mai 2021, le Syndicat transmettra à l'Université une liste comprenant le choix retenu par chaque professeur admissible;
  - 5) Dans le cas où un professeur admissible omettrait de communiquer son choix, le Syndicat précisera à l'Université l'option qui devrait être appliquée;
  - 6) Dans les trente (30) jours de la réception de la liste décrite au paragraphe 4), l'Université procédera aux versements appropriés;

**EN CONTREPARTIE DE CE QUI PRÉCÈDE :**

- 7) Dans les dix (10) jours de la signature de la présente entente, le Syndicat informera l'Arbitre du règlement intervenu entre les Parties et de la remise *sine die* de l'arbitrage du Grief;
- 8) Dans les dix (10) jours de l'exécution des versements décrits au paragraphe 6), le Syndicat se désistera définitivement du Grief et en informera l'Arbitre;
- 9) Le Syndicat renonce à réclamer tout autre dommage ou droit, outre que ceux précisés spécifiquement à la présente entente et donne quittance complète et finale à l'Université, ses employés, officiers, administrateurs et ayants droit pour tout droit ou toute réclamation qu'il a, ou pourrait avoir, contre l'Université en lien avec le Grief ou les faits ayant donné lieu à celui-ci. L'Université donne la même quittance complète et finale au Syndicat, en faisant les adaptations nécessaires;

- 10) La présente entente est convenue sans admission, en raison des circonstances particulières qu'elle vise et ne pourra être invoquée à titre de précédent;
- 11) La présente entente constitue une transaction au sens des articles 2631 et suivants du *Code civil du Québec*, RLRQ c. CCQ-1991.

**EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ À TROIS-RIVIÈRES.**

**LE SYNDICAT DES  
PROFESSEURS ET DES  
PROFESSEURES DE  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À  
TROIS-RIVIÈRES**

**L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À  
TROIS-RIVIÈRES**

---

M. Gilles Bronchti  
Président

---

M. Olivier Malo  
Vice-recteur aux ressources  
humaines

---

M. Marc Beauregard  
Vice-président aux affaires  
syndicales

---

M. Mathieu Desjardins  
Directeur du Service des ressources  
humaines

---

Mme Sonia El Euch  
Vice-présidente aux relations de  
travail

---

M. Ghislain Samson  
Doyen du Décanat de la gestion  
académique des affaires  
professorales

---

Mme Houda Souissi  
Directrice du Service des relations de  
travail

**ANNEXE A**  
**LISTE DES PROFESSEURS ADMISSIBLES PAR DÉPARTEMENTS**

**Département d'anatomie**

Al Ain, Syrina  
Boire, Denis  
Bronchti, Gilles  
Frasnelli, Johannes A  
Grabs, Detlev  
Leblond, Hugues  
Nayouf, Anna  
Olry, Régis  
Piché, Mathieu (anciennement au Département de chiropratique)  
Sobczak, Stéphane

**Département de biologie médicale**

Asselin, Éric  
Berthoux, Lionel  
Cadrin, Monique  
Cyr, Michel  
Germain, Marc  
Lavoie, Carole  
Martinoli, Maria-Grazia  
Massicotte, Guy  
Narbonne, Patrick  
Reyes-Moreno, Carlos  
Sirois, Marc  
Van Themsche, Céline

**Département de chimie, biochimie et physique**

Barnabé, Simon  
Brouillette, François  
Beauregard, Marc  
Bénard, Pierre  
Bérubé, Gervais  
Crispino, Frank  
Daoust, Benoit  
Desgagné-Penix, Isabel  
Duong, Adam  
Germain, Hugo  
Hamelin, Jean  
Huot, Jacques  
Lajeunesse, André  
LeSage, René  
Milot, Emmanuel  
Montplaisir, Daniel  
Muehlethaler, Cyril  
Robert, Sylvain

**Département de chiropratique**

Boucher, Pierre B.  
Brousseau, Danica  
Bussièrès, André  
Cardin, André  
Doucet, Chantal  
Gonthier, André-Marie  
Grenier, Julie-Marthe  
Hayes, David O.  
Lemire, Jocelyn J.  
Linard, Christian  
Marcotte, Justin  
O'Shaughnessy, Julie

Poulin, Caroline  
Ramla, Djamel  
Richer, Nadia  
Robidoux, Sébastien  
Veilleux, Marcel

**Département d'ergothérapie**

Aubin, Ginette  
Baril, Nancy  
Briand, Catherine  
Brousseau, Martine  
Cantin, Noémi  
C. Durand, Kathleen  
Desrosiers, Lyne  
Drolet, Marie-Josée  
Poulin, Valérie  
Sauvageau, Anick  
Therriault, Pierre-Yves

**Département d'études en loisir, culture et tourisme**

Auger, Denis  
Carbonneau, Hélène  
De Grandpré, François  
Fortier, Julie  
Lapointe, Marie-Claude  
Lavigne, Marc-André  
Lequin, Marie  
Miaux, Sylvie  
Porcedda, Aude  
Roult, Romain  
Royer, Chantal

**Département de finance et économique**

Ayayi, Ayi  
Chihi, Foued  
Duhamel, Marc  
Farrell, Michaël  
Laurin, Frédéric  
Morissette, Denis  
Nomo, Théophile Serge  
Papillon, Benoît-Mario  
St-Pierre, Josée

**Département de génie chimique**

Lanouette, Robert  
Lebrun, Rémi

**Département de génie électrique et génie informatique**

Agbossou, Kodjo  
Boulon, Loïc  
Chahine, Richard  
Chériti, Ahmed  
Domingue, Frédéric  
Doumbia, Mamadou  
Massicotte, Daniel  
Nougarou, François  
Sicard, Pierre (succession)  
Skorek, Adam W.

**Département de génie industriel**

Abdul-Nour, Georges  
Agbébavi, James Tonyi (anciennement au Département de génie chimique)  
Badri, Adel  
Forget, Pascal  
Gauthier, François  
Lagacé, Denis  
Lupien St-Pierre, David

**Département de génie mécanique**

Chabot, Bruno (anciennement au Département de génie chimique)  
Cuillère, Jean-Christophe  
François, Vincent  
Gaudreau, Marc-André  
Kelouwani, Souso  
Koffi, Demagna  
Laperrière, Luc  
Loranger, Éric (anciennement au Département de génie chimique)  
Toubal, Lotfi

**Département de gestion des ressources humaines**

Adanhounme, Armel Brice  
Arcand, Guy  
Arcand, Michel  
Austin, Stéphanie  
Ben Mansour, Jamal  
Bernatchez, Jean-Claude  
Dubreuil, Philippe  
Dussault, Marc  
Fernet, Claude  
Gagné, Diane  
Mathieu, Cynthia  
Naji, Abdelhadi  
Parent Lamarche, Annick

**Département des langues modernes et traduction**

Aguero Bautista, Calixto  
Dib, Akila Naïma  
Gazaille, Mariane  
John, Paul  
Laperrière, Maureen-Claude  
Poirier, Éric  
San Martin Pizarro, Antonio  
Valentine, Egan  
Woll, Nina  
Zafio, Massiva Robert

**Département de lettres et communication sociale**

Aubin, France  
Ben Affana, Synda  
Bernard Barbeau, Geneviève  
Bernier, Marc André  
Bérubé, Farrah  
Bougaïeff, André  
Brunet, Manon  
de Serres, Linda  
Dumais, Fabien  
Guay, Hervé  
Guillemette, Lucie  
Katambwe, Jo Mulamba  
Laforest, Marty  
Lalancette, Mireille

Luckerhoff, Jason  
Marcotte, Hélène  
Paquin, Jacques  
Perreault, Stéphane  
Prud'homme, Johanne

**Département de management**

Audy, Jean-François  
Beumier, Manon  
Bredillet, Christophe  
Cadieux, Louise  
Cyr, André  
Fonrouge, Cécile  
Gascon, Viviane  
Labelle, François  
Mangin, Patrice (anciennement au Département de génie chimique)  
Pinheiro, Rebecca  
Rinfret, Louis  
Rodrigues Vieira, Darli  
Sarkis, Hani  
Skander, Dorra  
St-Jean, Étienne  
Vaghely, Ivan P.

**Département de marketing et systèmes d'information**

Crête, David  
El Ourabi, Hedia  
Le Dinh, Thang  
Menvielle, William  
Moreau, Éliane  
Pelletier, Claudia  
Perreault, Jocelyn  
Trespeuch, Léo  
Zouiten, Said

**Département de mathématiques et d'informatique**

Amar Bensaber, Boucif  
Badri, Linda  
Badri, Mourad  
Biskri, Ismaïl  
Chalifour, Alain  
Ghazzali, Nadia  
Goupil, Alain  
Grundland, Alfred Michel  
Houde, Louis  
Mesfioui, Mhamed  
Meunier, François  
Nouboud, Fathallah  
Quessy, Jean-François  
Rochon, Dominic  
Toure, Fadel  
Tremblay, Sébastien

**Département d'orthophonie**

Caty, Marie-Ève  
Chesneau, Sophie  
Duchesne, Louise  
Lesage, Jessica  
Michallet, Bernard  
Paul, Marianne  
Safi, Dima

**Département de philosophie et des arts**

Boissonnet, Philippe  
Bonin, Pierre-Yves  
Charles, Syliane  
Côté, Jean-François  
Côté, Manon  
Courtois, Stéphane  
Doyon, Pierre-Simon  
Gervais, Mylène  
Hamrouni, Naima  
Haxhillari, Besnik  
Joyal, France  
Martel, Jean-Paul  
Plouffe, Marie-Josée  
Plourde, Jimmy  
Thériault, Mélissa  
Thérien, Claude  
Zayed, Aimé

**Département de psychoéducation**

Alain, Marc  
Baillargeon, Pierre  
Baudry, Claire  
Bégin, Jean-Yves  
Brunelle, Natacha  
Caouette, Martin  
Carpentier, Julie  
Couture, Caroline  
Dionne, Carmen  
Douville, Lyne  
Hamel, Sylvie  
Jimenez, Estibaliz  
Lachapelle, Yves  
Leclerc, Danielle  
Lussier-Desrochers, Dany  
Marcotte, Julie  
Massé, Line  
Milot, Tristan  
Paquet, Annie  
Plourde, Chantal  
Rousseau, Michel  
St-Amand, Annick  
Touchette, Évelyne  
Tremblay, Joël  
Viau-Quesnel, Charles  
Vrakas, Georgia

**Département de psychologie**

Balbinotti, Marcos  
Blais, Marie-Claude  
Blanchette, Isabelle  
Boller, Benjamin  
Brisson, Benoît  
Bussièrès, Ève-Line  
Cantinotti, Michael  
Carbonneau, Noémie  
Da Silva Guerreiro, Joao Paulo  
Desjardins, Sophie  
Dionne, Frédérick  
Dubois-Comtois, Karine  
Dumont, Michelle  
Gagnier, Jean-Pierre

Gagnon-Girouard, Marie-Pierre  
Gamache, Dominick  
Godbout, Lucie  
Habimana, Emmanuel  
Jourdan-Ionescu, Colette  
Joyal, Christian  
Lacharité, Carl  
Langlois, Frédéric  
Lapierre, Sylvie  
Lefebvre, Julie  
Léveillé, Suzanne  
Lussier, Yvan  
Marcoux, Lyson  
Poitras, Karine  
Sirois, Sylvain  
St-Laurent, Diane  
Stipanovic, Annie  
Wiethaeuper, Daniela

**Département de sage-femme**

Brunet-Pagé, Émilie (anciennement au Département d'anatomie)  
Gagnon, Raymonde (anciennement au Département d'anatomie)  
Hamelin, Lucie (anciennement au Département d'anatomie)  
Lafrance, Josée (anciennement au Département d'anatomie)  
Paquet, Caroline (anciennement au Département d'anatomie)

**Département des sciences comptables**

Aubrey, Marc  
Bachand, Marc  
Beaudry, Sylvain  
Bergeron, Hélène  
Bertrand, Jacques  
Bistodeau, Audrey  
Blais, Nicolas  
Boivin, Nicolas  
Clermont, Étienne  
Courtois, Cynthia  
Deslauriers, Sylvie  
Drouin, Daphné  
Dubuc, Martin  
Gosselin, Jocelyne  
Lajoie, Pier-Luc  
Lavigne, Benoit  
Lemelin, Nicolas  
Malo, Angélique  
Marchand, Marie  
Massicotte, Steeve  
Portelance, Émilie  
Rioux, Lyne  
Uwizeyemungu, Sylvestre  
Wilson, Richard

**Département des sciences de l'activité physique**

Blanchette, Virginie  
Boivin, Karine  
Brousseau-Foley, Magali  
Cantin, Vincent  
Descarreaux, Martin  
Fait, Philippe  
Gagné, Benoit  
Girard, Stéphanie  
Hains, Sébastien

Hobeychi, Ziad  
Hue, Olivier  
Lajoie, Claude  
Lee, William  
Lemoyne, Jean  
Rivard, Marie-Claude  
Ruchat, Stephanie-May  
Saadé, Nour  
Stoloff, Sacha Rose  
Tétreau, Charles  
Torchon, Marie-Christine  
Trudeau, François

**Département des sciences de l'éducation**

Bergeron, Geneviève  
Bergeron, Léna  
Blouin, Pascale  
Borri-Anadon, Corina  
Bouvier, Félix  
Boyer, Priscilla  
Dumais, Christian  
El Euch, Sonia  
Gendron, Claude  
Goyette, Nancy  
Groleau, Audrey  
Guillemette, François  
Hirsch, Sivane  
Huot, Alain  
Larouche, Marie-Claude  
Lebel, Christine  
Lefebvre, Sonia  
Martin, Vincent  
Martineau, Stéphane  
Maxwell, Bruce  
Miron, Jean-Marie  
Monthuy-Blanc, Johana  
Ouellet, Sylvie  
Parent, Ghyslain  
Point, Mathieu  
Portelance, Liliane  
Presseau, Annie  
Prud'homme, Luc  
Rousseau, Nadia  
Roy, Anne  
Royer, Nicole  
St-Vincent, Lise-Anne  
Thibodeau, Stéphane  
Vermette, Sylvain

**Département des sciences de l'environnement**

Assani, Ali Arkamose  
Bertolo, Andrea  
Cabana, Gilbert  
Campeau, Stéphane  
Glémet, Hélène  
Gratton, Denis  
Guillemette, François  
Kinnard, Christophe  
Leroux, Denis G.  
Lévesque, Esther  
Magnan, Pierre  
Maire, Vincent

Proulx, Raphaël  
Rodriguez, Marco A.  
Ruiz, Julie  
Saint-Laurent, Diane  
Samson, Guy

**Département des sciences humaines**

Bachand, Marise  
Bellavance, Claude  
Bouchard, Isabelle  
Castonguay, Stéphane  
Ferretti, Lucia  
Nootens, Thierry  
Prud'homme, Julien  
Rousseau, Yvan  
Taschereau, Sylvie  
Turcot, Laurent

**Département des sciences infirmières**

Ahern, Éric  
Asri, Myriam  
Beumier, Maryse  
Bellemare, Nathalie  
Berthelot, Nicolas  
Boudreau, François  
Campagna, Lyne  
Cloutier, France  
Cloutier, Lyne  
Dessureault, Maude  
Germain, Patricia  
Gosselin, Émilie  
Harrisson, Sandra  
Hébert, Maude  
Houle, Julie  
Jutras, Annick  
Landry, Marjolaine  
Leclerc, Anne-Marie  
Leclerc, Jacinthe  
Lemieux, Roxanne  
Longpré, Sophie  
Martel, Marie-Josée  
Pagé, Marie-Pier  
Parenteau, Mélanie  
Picard, Marie-Renée  
Pinard, Josyane  
St-Pierre, Liette

**ADDENDA**

ENTRE

**L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

ci-après appelée l'« **Université** »

ET

**LE SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

ci-après appelé le « **Syndicat** »

(ci-après appelés collectivement les « **Parties** »)

**À L'ENTENTE RELATIVE AU GRIEF 2018-05 CONCERNANT LES CONSÉQUENCES DU LOCK-OUT**

---

**CONSIDÉRANT** la lettre d'entente relative au grief 2018-05 concernant les conséquences du lock-out (ci-après, la « **Lettre d'entente** »);

**CONSIDÉRANT** le Règlement du Régime de retraite de l'Université du Québec (Règlement général 6 de l'Université du Québec, Annexe 6-B) (ci-après, le « **Règlement** »);

**CONSIDÉRANT** les discussions intervenues entre les Parties.

**LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

- 1) Le préambule fait partie intégrante du présent addenda;
- 2) Aux seules fins d'application des paragraphes 2 B) et C) de la Lettre d'entente et dans la seule mesure prévue par ces dispositions, la période du 2 au 15 mai 2018 est considérée comme un congé autorisé au sens de l'article 14.2 du Règlement, constituant une période de service au sens du paragraphe 2.1.29 c) du Règlement;
- 3) Le présent addenda est convenu en raison des circonstances particulières qu'il vise et ne pourra être invoqué à titre de précédent.

**EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ À TROIS-RIVIÈRES.**

**LE SYNDICAT DES  
PROFESSEURS ET DES  
PROFESSEURES DE  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À  
TROIS-RIVIÈRES**

**L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À  
TROIS-RIVIÈRES**

---

M. Gilles Bronchti  
Président

---

M. Olivier Malo  
Vice-recteur aux ressources  
humaines

---

M. Marc Beauregard  
Vice-président aux affaires  
syndicales

---

M. Mathieu Desjardins  
Directeur du Service des ressources  
humaines

---

Mme Sonia El Euch  
Vice-présidente aux relations de  
travail

---

M. Ghislain Samson  
Doyen du Décanat de la gestion  
académique des affaires  
professorales

---

Mme Houda Souissi  
Directrice du Service des relations de  
travail